



Secrétariat général

Instructions pour effectuer la Mise à jour du Fichier du DM 103 en ligne en vue de l'Année Lion 2018-2019

1. **Connectez vous au site du D.M. 103 :** www.lions-france.org et cliquez sur « Accès membres » (au haut à droite du site)
ou plus directement sur <http://www.lions-france.org/accueil-1.html>

2. **Identifiez-vous**

- Indiquez votre adresse Email et votre mot de passe dans la partie haute du site, puis validez.

Mail : Mot de passe :

- Ceci fait, cliquez sur le lien "**Annuaire / Base de données**" qui apparaît à ce même emplacement



3. **Page d'accueil de la Base de Données***

Sous l'indication "**vos droits de modification**",
cliquez sur le nom de votre Club

- **Vos droits de modification :**
Membres du club CLUB DE TEST
Club de CLUB DE TEST
Gestion du Club de CLUB DE TEST (RME)
Rapport d'activités international

4. **Fiche du Club**

- sur le menu de Gauche, cliquez sur "**Gestion du Bureau**", pour indiquer le Bureau du Club pour l'Année 2018-2019
- au bas de la fiche du Club, cliquez sur "**Modification**", afin d'effectuer les corrections, si nécessaire, sur l'adresse du Siège du Club, les Réunions et les Jumelages
- sur le menu de Gauche, cliquez sur "**Gestion du Club**", pour corriger les coordonnées des membres et effectuer les ajustements d'effectifs.



ATTENTION : Vous ne pouvez ajouter (ou radier) des membres par anticipation. Si une ou plusieurs personnes doivent rejoindre (ou quitter) votre Club en avril, mai ou juin, vous devrez impérativement les déclarer au cours du mois correspondant. Dans le cas contraire, elles seront comptabilisées dans les effectifs du mois de saisie (et donc les cotisations correspondantes seront dues).

Certaines informations (notamment statutaires) ne sont pas modifiables directement par vos soins. Vous souhaitez cependant nous signifier des changements, adressez les nous, ainsi que vos remarques éventuelles, à l'adresse courriel suivante : maisondeslions@lions-france.org Après vérification, nous procéderons aux corrections nécessaires.